

Le travail des femmes pour l'avenir

Autor(en): **E.S. / Pieczynska-Reichenbach, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 493

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux L. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la seconde de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la seconde de
l'année en cours.

Faut-il tuer pour empê-
cher qu'il y ait des mé-
chants? C'est en faire
deux au lieu d'un.

PASCAL.

Le problème de la prostitution

On ne peut que féliciter le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale d'avoir pris l'initiative d'organiser une série de cinq séances sur ce sujet brûlant, car la façon dont le public tant masculin que féminin lui a répondu en accourant en nombre si grand que l'on se demande chaque fois où l'on pourra caser le flot montant des auditeurs! comme l'attention soutenue avec laquelle sont suivis des exposés, touchant parfois à des notions assez abstraites, et si riches en documentation que les conférenciers sont obligés de dépasser la durée fatidique d'une leçon — tout ceci prouve à l'évidence que ce cours public et gratuit est venu à son heure, et répond à bien des préoccupations. Et plusieurs des femmes d'expériences qui y coudoient des élèves de l'École d'études sociales relèvent avec satisfaction ce signe de temps qu'est le libre exposé de problèmes de cet ordre devant toute une jeunesse féminine.

Le Dr. Droin-de Morsier, président du Comité de la Fédération abolitionniste internationale, qui a ouvert la série, s'est attaché tout d'abord à donner de la prostitution une définition, adoptant celle jadis donnée (1899) par le regretté professeur Louis Bridel: « La prostitution consiste dans le double fait de la femme qui se livre à tout venant, et de l'homme qui la paie pour l'avoir. » Adopter cette définition, a ajouté le conférencier, c'est déjà prendre position au point de vue moral, mais c'est la seule façon d'éviter de tomber dans l'injustice et l'iniquité, puisque la prostitution est un acte bilatéral, une sorte de louage, où la femme joue le rôle de propriétaire-locataire, et l'homme celui de preneur ou de locataire. Car le soi-disant « métier » de la femme ne peut se concevoir sans la coopération de l'homme. »

Et ce premier point précisé, un second surgit immédiatement sur lequel il importe essentiellement aussi d'être au clair: la prostitution est-elle un délit? — Non, répondait avec force, en 1903 déjà, la Commission extraparlamentaire du régime des mœurs constituée à Paris après un scandale public, se rangeant ainsi unanimement à l'opinion de M. Bulot, procureur général à la Cour d'Appel. Non. Car « tout acte de la vie sexuelle, prostitution comprise, est l'exercice du droit que chacun possède d'user et même d'abuser de sa personne ». Et les développements juridiques de cette déclaration, qui a depuis lors renforcé dans de nombreux pays la doctrine abolitionniste, sont d'une telle rigueur logique que, personnellement, nous avouons nous étonner d'entendre parfois encore formuler dans des milieux bien intentionnés, mais mal renseignés, le vœu de la « punition » de la prostituée!

Mais si la prostitution n'est donc pas et ne peut pas être considérée comme un délit en elle-même, elle n'en constitue pas moins un grave danger social, que de tout temps, l'on a essayé de combattre et de limiter afin de protéger la santé et de préserver l'ordre publics. Par quelles mesures? Et ici, le Dr. Droin a fait successivement le procès du système réglementariste, tel qu'il est encore pratiqué dans quelques pays (nos lecteurs savent que nos voisins de France envisagent de l'abolir au moyen d'un récent projet de loi déposé devant le Sénat), en en montrant à la fois l'absurdité du point de vue hygiénique, et la dangereuse illégalité du point de vue moral et social; puis du système de la contrainte sanitaire, appelé néo-réglementarisme, dont le type le plus caractéristique est celui qui avait été établi en Allemagne par la loi de 1927, et dont l'efficacité est patente.

« Toute solution de ce problème, qui ignore sous couleur de réalisme ou de bon sens le côté moral de la question entraîne forcément une injustice qui en fausse le résultat et rend stérile l'action entreprise », a encore déclaré le conférencier, et c'est à la lumière de ce principe qu'il a analysé les méthodes à employer pour restreindre les effets néfastes de la prostitution: maintien

AVIS IMPORTANT

Lorsque ces lignes paraîtront, les remboursements pour les abonnements non encore payés en 1937, auront été mis à la poste, et nous espérons que chacun voudra leur réserver bon accueil, songeant que, si notre journal a grand besoin de nouveaux abonnés, il est non moins indispensable que ses anciens amis lui restent fidèles.

de l'ordre public, comme le prévoit la loi genevoise par exemple qui, excellente en elle-même, est insuffisamment appliquée; sévérité implacable contre les souteneurs, ces odieux personnages, beaucoup plus dangereux, beaucoup plus habiles, et plus nombreux aussi qu'on ne le croit généralement; et enfin, en harmonie avec les idées si courageusement lancées à travers le monde par Joséphine Butler, à laquelle un hommage émouvant a été rendu, action éducative, sociale et médicale, telle que les conférences ultérieures l'exposent.

M. J. Reelfs, secrétaire général de la Fédération abolitionniste internationale, qui fut l'orateur de la seconde séance, a en commençant, brièvement retracé l'histoire de ce mouvement, bien insuffisamment connu, en montrant comment certains pays, qui ont supprimé les maisons de tolérance, ont cependant gardé d'autres formes de la réglementation, telles que la mise en carte et la surveillance policière et médicale des prostituées. En Suisse, on le sait, ni l'un ni l'autre de ces systèmes n'existe plus — officiellement du moins — car trop souvent les législations cantonales, seules compétentes en la matière, ou bien ne visent que les femmes dans leurs dispositions concernant le bon ordre et la santé publique, ce qui ne remédie à rien du tout, ou bien, tout en étant excellentes sur le papier, ne sont pas appliquées dans la pratique.

Mais le problème de la prostitution ne concerne pas seulement les deux tristes partenaires de ce mal social: un troisième élément entre en ligne de compte, celui du tiers personnage intéressé matériellement au maintien de la prostitution, qui est, avec le tenancier des maisons de tolérance, son fournisseur immédiat: le trafiquant de femmes. Et ici, le conférencier a montré avec beaucoup de force — en s'appuyant sur l'abondante documentation réunie aussi bien par le Bureau international contre la traite des femmes, dont le siège est à Londres, que par la S. d. N. qui a créé, on le sait, une commission spéciale pour s'occuper de cette question — l'étroite corrélation entre la réglementation et ce que l'on appelait autrefois seulement « traite des blanches », mais dont on a élargi le nom, après les enquêtes qui ont prouvé que cet odieux commerce se poursuivait dans tous les continents, en celui de « traite des femmes ». L'organisation des trafiquants est parfaite, leurs relations internationales complètes, et ainsi s'étend sur le monde, de l'Amérique du Sud à l'Extrême-Orient, en passant par l'Europe et l'Afrique, un filet entre les mailles duquel il est parfois terriblement difficile aux malheureuses victimes de passer, en dépit des conventions internationales signées à différentes époques, les dernières sous les auspices de la S. d. N. Et ces conventions même une fois signées, ratifiées et appliquées ne peuvent atteindre le but visé, tant que subsistent des Etats réglementaristes, parce que ceux-ci se refusent à admettre les dispositions qui, frappant les trafiquants frapperait en même temps les tenanciers de maisons, qui leur ressemblent comme des frères!

Tout le problème revient donc toujours tourner autour de ce pivot de la suppression de la réglementation, et c'est pourquoi dans nos prochains numéros, nous parlerons, si possible avec plus de détails, des remèdes d'inspiration plus morale et de valeur autrement efficace.

E. Gd.

Une femme à la tête du Département de l'Economie domestique

Rassurez-vous, cela ne se passe pas en Suisse, mais bien en Norvège, où l'on a compris l'importance du travail de la ménagère dans l'économie publique si bien que cette économie domestique doit être représentée dans le gouvernement. Le chef de ce département de l'Economie domestique a été directrice de l'Ecole ménagère de l'Etat et pendant dix-huit ans inspectrice des écoles ménagères. Le nouveau département dont elle prend la direction est soumis au département de l'Economie publique.

S. F.

Le travail des femmes pour l'avenir¹

A l'occasion du dixième anniversaire (10 février) de la mort de Mme Emma Pieczynska née Reichenbach — une Suissesse authentique malgré son nom polonais — deux d'entre ses amies survivantes ont eu l'idée de puiser dans ses papiers et de rappeler le souvenir de la vaillante travailleuse sociale, de la féministe convaincue, de la chrétienne au cœur large, par la publication, dans la presse chrétienne, féminine et sociale, plus spécialement, d'extraits de travaux non imprimés.

Dans ces pages inédites offertes aujourd'hui au Mouvement Féministe, on trouvera à la fois un intérêt historique d'évocation de l'atmosphère de 1918, et, d'autre part, un puissant sursum corda par la constatation douloureuse de tout le chemin qui reste à faire — parfois, hélas! à retracer — pour parvenir à la Terre promise de la concorde entre les peuples, alors entrevue et esquissée dans un avenir prochain.

E. S.

... Notre travail pour l'avenir, notre tâche éducative, c'est l'apaisement et le rapprochement des cœurs. Il n'y a pas de doute quant au but. Tous sont d'accord pour nous le désigner.

Mais les uns nous croient capables d'y travailler, et nous en conjurons. « Femmes-mères, — s'écrient-ils avec Tolstoï, — entre vos mains est le salut du monde! » D'autres nous reprochent de n'avoir pas encore atteint ce but, et s'indignent de notre passivité. « Und

¹ Fragments d'une conférence faite à Berné, le 17 avril 1918, à l'occasion de la « Conférence internationale de Femmes pour la concorde entre les peuples ».



Cliché prêté par MM. Delachaux & Niestlé S. A., Neuchâtel et Paris, éditeurs de « Madame E. Pieczynska, sa vie », par Noémi Regard, Fr. 4.—

E. Pieczynska

guerre n'est pas le fruit du caprice momentané de tels ou tels potentats; c'est l'aboutissement d'un ordre de choses néfaste et caduc. C'est le résultat logique d'un régime faux, fondé sur un principe immoral, d'un régime qui n'est autre que l'anarchie entre les peuples, un véritable « bolchevisme » international. Ce régime, dont la Force est l'unique loi, devait aboutir tôt ou tard à l'entretenement des peuples. Supposer que les femmes eussent été en mesure de s'y opposer, c'est folie. Les femmes sont — non moins que les hommes — solidaires de leurs milieux, de leur temps, de ses fautes, de ses passions, des pulsations de sa vie. Elles y participent même avec plus d'intensité que leurs frères, par le fait de leur nature émotive. Résister à tout le courant de l'ambiance mondiale, le refouler, créer une force en sens contraire, eût impliqué un effort d'énergie et une indépendance surhumaine, qu'il est insensé d'attendre de tout un sexe, ... encore asservi. Nous avons bien, je le crois, tout au fond de notre être, les sources d'une force morale qui eût accompli ce miracle. Mais pour en prendre conscience et les mettre en œuvre, il nous faut toute une évolution, une éducation de nous-mêmes.

Cependant une résistance, parmi nous, s'est dessinée. Quelques femmes ont entendu, dans le tréfond de leur nature, l'ordre d'un instinct impérieux, irraisonné, mais tout puissant: s'opposer à la haine. *« Nicht mitzuhassen! »* Ce devoir a parlé plus haut que les sophismes, les frénésies et toute la psychose belliqueuse. Une force élémentaire s'est fait jour dans ces cœurs de femmes, inspirant un appel qui a retenti au loin. Et de toutes parts, des cœurs y ont fait écho. Au sein du fracas des imprécations, des malédictions, des cris de vengeance, ces consciences réveillées se sont imposé un silence. Elles ont arrêté sur les lèvres les paroles maudites. Tels, dans nos montagnes, les alpinistes, sentant s'effondrer la neige sous leurs pieds, enfoncent leurs bâtons ferrés jusqu'à la couche profonde, qui résiste. Autour d'eux, tout glisse et se précipite vers l'avalanche; ils demeurent fermes, cramponnés à l'appui. Quelques-uns, fortement ancrés, arrêtent ainsi et retiennent toute la colonne encordée, et c'est le salut.

Il fallait ce premier effort. C'était la condition de tous les autres. Mais à lui seul, il était insuffisant, car l'effort était négatif. *« Nicht mitzuhassen »*, ce n'est pas assez. *« Mitzulieben bin ich da. »* L'instinct de ce devoir actif a parlé, lui aussi. D'innombrables femmes, — presque toutes, peut-être — se sont jetées dans les œuvres de secours. Dans cet immense labeur, elles ne faisaient que suivre l'impulsion de leur nature, impulsion de pitié passionnée, irréflectible, aveugle, mais incapable d'influer sur les événements, parce qu'elle ne touchait point à la cause de l'énorme conflit, et la laissait subsister tout entière. Les femmes restaient sur le terrain même du fléau, sans parvenir à s'élever plus haut, jusqu'à celui d'où pouvait venir le salut du monde.

Il fut donné pourtant à quelques-unes d'aborder par instants ce terrain supérieur... de sentir, à certaines heures, qu'elles étaient sur un terrain sacré; quelque chose d'exprimable leur fut révélé: la mission de leur pays, d'abord, mais aussi la mission de leur sexe. ... Et ces femmes se sentirent comme enveloppées d'une consécration... elles fran-

chirent, sans le savoir peut-être, la barrière maudite et se trouvèrent un moment sur le sol de la Terre promise... Les âmes qui ont goûté cette bénédiction, si elles entraînaient en contact et en rapports, formeraient sur toute la terre un réseau de bonté et de paix. Rapprochées, intimement liées, ces âmes seraient capables, peut-être, d'opérer sur le monde en tourmenté le miracle que l'on voit se produire sur les flots déchainés lorsqu'un vaisseau en détresse verse de l'huile sur les eaux.

Il faut maintenant que le réseau s'étende, se resserre, et que l'initiation se généralise; il faut que ce seuil maudit, cette barrière de nationalisme exaspéré soit délibérément franchie, et que les peuples se retrouvent sur le plan humain, universel, indépendant des frontières, illimité et sans exclusions. C'est à ce plan supérieur que doit s'élever l'œuvre qui nous est assignée, l'œuvre urgente d'une éducation internationale.

E. PIECZYNSKA-REICHENBACH.

Le droit de vote municipal aux femmes bulgares mères de famille

Une dépêche d'agence nous apprend que la nouvelle loi bulgare sur les élections communales tout récemment adoptée reconnaît le droit de vote aux femmes mères de famille. Les détails nous manquent encore à ce sujet, mais une jeune féministe bulgare, de passage à Genève avant Noël, nous a fait à ce moment-là raconté les démarches faites dans son pays pour obtenir que les femmes soient comprises dans les dispositions en préparation, démarches dont la loi récente est évidemment l'aboutissement.

Aux mères de famille seulement. Sans doute y aurait-il lieu de réclamer au nom de tant de célibataires, qui contribuent elles aussi à la vie économique, intellectuelle ou sociale du pays, et qui restent de la sorte en état d'infériorité. Sans doute y aurait-il lieu de protester au nom du principe de l'indépendance de la femme, d'examiner si le pourcentage de la population féminine en Bulgarie ne crée pas, comme dans tant d'autres pays, un célibat forcé. Sans doute... Mais il n'en reste pas moins qu'une brèche est ainsi faite dans le mur de préjugés qui entoure encore comme une muraille de Chine les seuls pays d'Europe qui se refusent encore à attribuer à leurs ressortissantes une parcelle de participation à la chose publique. Ces pays ne sont maintenant plus que trois: la Yougoslavie, la France et... la Suisse.

Pour que le "Mouvement Féministe", vive...

Nouveaux abonnements pour 1937
(Troisième liste)

Hôtel Helvetia	Montreux
Mme P.	Lausanne
Union chrétienne de jeunes filles	Bâle
Mme H.	Bex
Mme J. D.	Chêne, Genève
Mme A. R.	Lausanne
Mme L. D.	Lausanne
Mme L. E.	Corgémont

Mme H. N.
Mme H.
Mme P. K.
Mme A. K.
Mme M. R.
Mlle F. M.
Mme M.
Mlle A. J.
Mlle A. R.
Mlle B. G.
Mlle D.
Mme Sch.

Merci!

Vevey
Bâle
Riga
Saint-Légier
Chailly
Neuchâtel
Genève
Genève
Genève
Zurich
Lausanne

Les femmes et les Commissions officielles

Le nouveau Conseil d'Etat genevois est-il féministe?

Cette question, il est bien naturel que, nous, féministes genevoises, nous la posions, chaque fois qu'un nouveau gouvernement s'installe à l'Hôtel de Ville; et selon des expériences et des souvenirs, dont certains remontent parfois assez loin, quelques pronostics sont avancés quant aux réformes pouvant être favorisées ou combattues par lui (mais non pas, insistons-y ici, pour éviter

La "Journée des Femmes suisses" pour la Démocratie

(Berne, 24 janvier 1937)

Il est vraiment grand dommage qu'une propagande plus étendue n'ait pas pu être faite en temps utile pour réunir, lors de cette « journée » un plus grand nombre de femmes des diverses parties de notre pays; car ces occasions sont rares d'un échange d'idées en toute courtoisie et franchise sur des questions vitales pour la Suisse. Dommage aussi que l'aspect trop uniquement alemannique des convocations ait sans doute découragé bien des Romandes de faire le voyage de Berne à cette occasion: nous n'étions en effet que quatre participantes de langue française, soit deux Genevoises et deux Vaudoises. Neuchâtel brillait par son absence totale. Il est certain que, devant pareils chiffres, les organisatrices peuvent nous dire que, les Romandes venant si peu nombreuses, il ne soit pas nécessaire de prévoir au programme un équilibre entre le français et l'allemand; mais d'autre part, si rien n'attire les Romandes, ne viendront-elles pas de moins en moins? et ce mouvement pourtant si indispensable parmi nous ne finira-t-il pas par être uniquement concentré au delà de la Sarine?

Le sujet à l'ordre du jour de la session du matin était, on s'en souvient, le projet d'arrêté fédéral pour le maintien de la sécurité et de l'ordre publics, que le Conseil Fédéral propose aux Chambres pour la session de printemps (veuillez le ciel que de déplorables et tragiques événements récents ne servent pas de prétexte à l'autorité fédérale pour en mettre certaines parties en application sans attendre le mois de mars...) et qui soulève, à juste titre selon nous, de très graves objections, même dans des milieux modérés, par les atteintes qu'il porte à plusieurs des droits populaires garantis par la Constitution. Avec sa clarté et son objectivité habituelles, Mme Leuch analysa cet arrêté, permettant ainsi à son auditoire de le comparer avec d'autres dispositions légales du même ordre déjà existantes; la conférencière ayant bien voulu nous promettre prochainement un résumé de cette analyse pour nos lectrices, nous ne la suivrons pas aujourd'hui dans cette étude très fouillée. Notre collaboratrice, Mme Susanne Bonard (Lausanne), défendit ensuite, avec une belle cranerie que ses contradicteurs, malgré quelques murmures dans son auditoire, n'ont pas pu ne pas apprécier, les dispositions du projet d'arrêté, sacrifiant sans trop de regrets les principes de liberté à ce qu'elle considéra comme la sécurité du pays (mais qu'est-ce que le pays sans la liberté? *Réd.*) et ne faisant

des réserves qu'en ce qui concerne la limitation de la liberté de la presse. Mme Fierz (Zurich), enfin, répondit d'abord à quelques-uns des arguments de politique intérieure et extérieure de Mme Bonard, puis releva les défauts essentiels du projet d'arrêté: la clause d'urgence, d'abord, par laquelle on veut le soustraire à la décision populaire, son caractère unilatéral, ensuite qui ne lui fait prendre des mesures que contre un seul groupe, et enfin ses atteintes à la liberté de la presse et à la liberté d'opinion. Puis la discussion s'engagea.

Elle aurait pu être extrêmement intéressante et instructive si, d'une part, l'heure n'avait été plus avancée que les organisatrices ne l'avaient prévu, et de l'autre si la proposition d'émettre un vote ou d'adopter une résolution, permettant d'évaluer les partisans et les adversaires du projet d'arrêté, n'avait fait dévier les débats sur une question de procédure, si bien que lorsque la décision fut prise de considérer cette séance uniquement à titre éducatif d'un échange de vues, dont le résumé serait adressé à toutes les organisations membres du groupement « La femme et la démocratie », l'heure était si tardive qu'il fallut renvoyer la suite de la discussion à la session de l'après-midi.

Mais cette session-là eut aussi un ordre du jour si chargé que l'on eut même grand-peine à en venir à bout! Rapport de la présidente, Mme Fierz, sur l'activité du groupement suisse « La femme et la démocratie » depuis la dernière Assemblée, et échange de vues à ce sujet; exposé très remarquable par l'apôtre de l'éducation populaire qu'est M. Fritz Wartenweiler sur le problème que posent pour ceux qui cherchent, malgré tout, à se comprendre par delà les barrières, les inévitables différences ethniques, religieuses, politiques, économiques (différences de sexe, aussi! ajoutait après la séance une de nos suffragistes); exposé plus bref, mais d'inspiration tout aussi élevée et de portée plus pratique de Mme R. Göttsheim, présidente de la *Frauenzentrale* de Bâle, sur les possibilités de rapprochement de nos organisations féminines et de leurs membres, quelques questions encore posées à M. Wartenweiler... et l'heure du départ des trains dans toutes les directions amenait la dispersion générale. Une autre fois, il faudra décidément inscrire moins de sujets à l'ordre du jour, et leur consacrer plus de temps. Il est vrai que ce qui, toujours, subsiste, même en dépit des discussions trop brèves et des séances trop chargées, ce sont les rapports personnels, les échanges de vues entre quelques-unes, et cela aussi constitue une valeur dont on ne pourra jamais assez estimer l'importance.

E. Gd.



Les femmes et les livres

Voyageuses et journalistes

I. Ella Maillart

La « Chine éternelle » est le pays le plus secret du monde. Bien peu de voyageurs l'ont traversée de bout à bout, et voici qu'une femme intrépide, notre compatriote, Ella Maillart, a réussi à forcer les barrières défendant la zone interdite contre la curiosité étrangère. Son récit de voyage: *A travers la Chine interdite*, a été publié d'abord par *Candide*; il est d'un très grand intérêt doublé par la simplicité avec laquelle la voyageuse raconte les pires aventures.

La Chine interdite — pour laquelle on ne délivre aucun passeport — comprend les régions désertes, ou à peu près, du Szechouen, du Turkestan chinois, ravagées par la guerre civile, où s'affrontent le communisme venu de Russie et le nationalisme fidèle au gouvernement. On y garde sous clé les étrangers qui s'y aventurent, et l'expédition Citroën, elle-même, y a été retenue trois mois.

Partie de Pékin en janvier 1935, la voyageuse atteignit les Indes en septembre de la même année; elle a voyagé en chemin de fer durant un court trajet, puis dans un camion, à dos de mule, de cheval et de chameau, souffrant de la fatigue, du froid, de la chaleur, de la faim, de la soif, et de cent inconvénients. Ella Maillart a un compagnon de voyage, le jeune journaliste et écrivain anglais, Peter Fleming, que le *Times* s'était attaché à prix d'or pour faire une enquête au Mandchoukouo. En entendant notre voyageuse parler du Turkestan chinois et du couple de Russes naturalisés chinois, les Smigounoff, qui l'accompagnaient comme interprètes, Fleming dit froidement:

— En effet, c'est par là que je rentre en Europe. Si vous voulez, vous pouvez venir avec moi...

— Pardon, répondit Ella Maillart, c'est mon itinéraire à moi, et c'est moi qui vous emmènerai si j'y trouve avantage.

Cette controverse dura tout le temps de l'expédition.

Les préparatifs sont faits: sacs de couchage, fourrures, lainages, vêtements de cuir, bottes solides, lunettes pour protéger les yeux contre le sable soulevé par le vent, revolvers, et les denrées qui manqueraient dans les steppes, café, cacao, confitures, chocolat, curry, macaronis, porridge, etc. Il convient aussi d'assurer sa santé par des vaccins, surtout contre le typhus. Mme Maillart, Peter Fleming et « leurs chaperons », les Smigounoff, abandonnent peu à peu la Chine habitée, et une première constatation s'impose aux voyageurs:

en Chine, les blancs ont « perdu la face » depuis que la grande guerre a rompu la solidarité européenne. Ils la perdent chaque jour davantage. On ne les craint plus, on s'en moque...

Ils avancent cahin-caha, résignés à affronter toutes les vicissitudes; qu'attendent de bon d'un pays où le proverbe affirme que Monsieur Peut-Etre a épousé Madame Doucement, et que leur fille s'appelle Ça Ira! En camion, les pannes sont nombreuses; on gèle, on s'embourbe, la glace des rivières casse sous le poids et on trempe dans l'eau terriblement froide; on campe dans des villages boueux, on couche par terre, on est asphyxié par la poussière... Puis, dès Lanchow, commencent les difficultés avec les autorités. Les Smigounoff sont refoulés parce que d'origine russe, et l'équipe Maillart-Fleming continue sa route, privée de ses chaperons.

Tous deux ont, du reste, le goût de la solitude... le plus récent livre de Fleming est intitulé *One's Company*, que l'on pourrait traduire par *Un c'est assez, deux c'est trop*, et Ella Maillart a publié en anglais son *Turkestan Solo*, œuvre d'un auteur plutôt dépourvu d'instinct grégaire. Quoi qu'il en soit de l'humeur de ces deux solitaires, ils s'accordent assez bien, et l'exploratrice remarque que Fleming adore le curry: si elle lui en promet, elle obtient de lui ce qu'elle veut: qu'il décline des caisses, qu'il pile du poivre, ou qu'il lui prête sa tringle à fusil pour les brochettes d'antelope.

Dans le Kanson, l'exploratrice note la vie misérable des femmes. Accroupies devant leurs

masures de boue, elles cousent pour leurs maris d'épais chaussons d'étoffe. Le visage vide, la veste et le pantalon poudreux, elles semblent n'avoir de coquetterie que pour leurs moignons de pieds, chaussés d'une étoffe brodée où s'encastrer un petit talon de bois cambré. Que de fois, au bord de la route, on voit une mère rressant des bandelettes sales autour du pied de sa fillette, pauvre chose résignée. Les enfants, pitoyables, sérieux avant l'âge, sont exploités sitôt que leurs jambes sont assez solides: en voici quatre qui manient une charrue primitive sous les yeux d'un homme qui flâne en filant une poignée de coton éclatant; à ses pieds, dans la poussière, une mère et une chienne, également humaines, également animales, allaient leur progéniture.

Dès Sining, la dernière ville, les voyageurs marchent vers les grandes solitudes en se joignant à une caravane, et leur existence se déroule selon la règle immuable d'un pays millénaire où rien ne change jamais. Ella Maillart, à l'occasion, s'improvise médecin. Pour laver une main crasseuse qu'il fallait libérer d'un abcès, elle dut la baigner une demi-heure dans l'eau bouillante, car les Mongols ne se lavent jamais, de peur d'être changés en poissons après leur mort.

Entre le désert du Gobi et la formidable chaîne qui le sépare du Tibet, les caravaniers vivent des heures assez dangereuses au point de vue du ravitaillement de leurs bêtes en herbe et en eau; ils perdent la piste à trente ou quarante jours de toute agglomération humaine, à une altitude de 2.800 mètres, dans la région dépourvue d'eau, de bois et d'herbe